

Montréal, le 21 avril 2020

Par courrier électronique

M^c Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : **Rapport annuel 2019 du Transporteur en vertu de l'article
75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie***

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 20 avril dernier et du rapport annuel 2019 du Transporteur déposé en vertu de l'article 75 L.R.É.

Nous prenons bonne note des dépôts subséquents prévus pour les pièces HQT-5, Document 1 et HQT-6, Documents 1 et 1.1.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml